



HAL
open science

Aux arts etc., ou la médiation culturelle

Gilles Suzanne

► **To cite this version:**

Gilles Suzanne. Aux arts etc., ou la médiation culturelle. Incertains regards. Cahiers dramaturgiques., 2021, pp.101-112. hal-03605718

HAL Id: hal-03605718

<https://hal.science/hal-03605718>

Submitted on 16 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aux arts etc.,
ou la médiation culturelle

Gilles Suzanne

Aix-Marseille Université

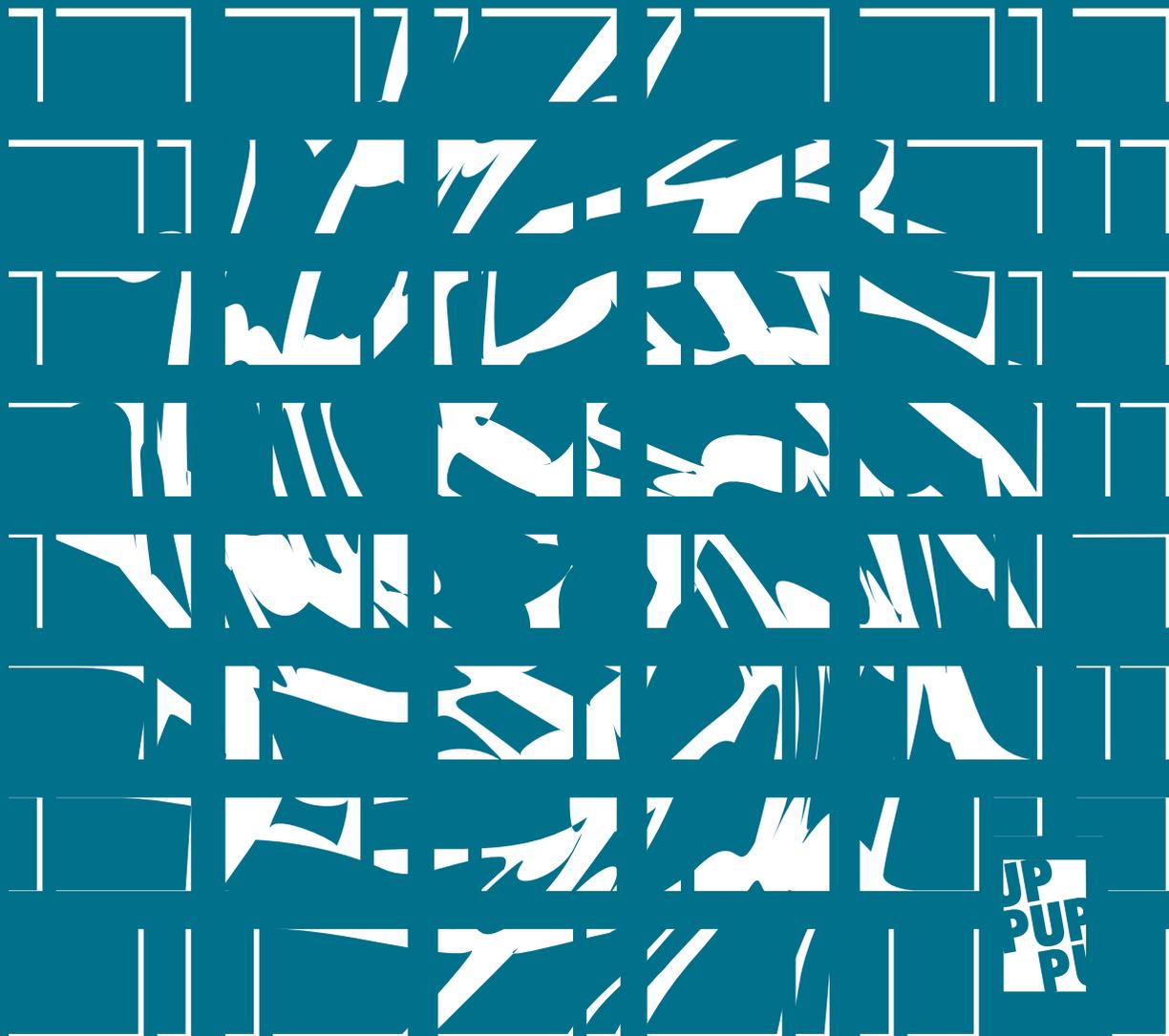
Laboratoire d'Études en Sciences des Arts



certains
regards

Cahiers dramaturgiques

La frontalité... et l'effet Méduse



JP
PUP
PU

Aux arts etc., ou la médiation culturelle

Gilles Suzanne

Maître de conférences, Hdr, en esthétique et sciences des arts, Aix-Marseille Université,
LESA (EA 3274), Aix-en-Provence, France

Un état d'urgence sanitaire destiné à lutter contre l'épidémie de COVID fut instauré en mars 2020. Depuis, d'aucuns pensent qu'il représente la difficulté majeure à laquelle les acteurs du champ artistique et culturel ont à faire. Il est vrai que les défis professionnels technologiques, culturels, économiques et logistiques – qui en ont découlé – les obligent à innover dans tous les domaines de leurs pratiques et à tous les niveaux de leurs activités. Toutefois, ces derniers s'avancent peut-être au-devant d'une frontalité bien plus abrupte.

L'abject assassinat de Samuel Paty, professeur d'un collège de Conflans-Sainte-Honorine – alors que se tenait le procès de l'attaque meurtrière de la rédaction de *Charlie Hebdo*, et l'attentat de la basilique Notre-Dame de Nice – rompit cette sorte de catalepsie en pointillés que le second confinement avait installée. Le fracas de ce déferlement de haine et de violence n'eut pas le temps de s'estomper qu'enfla une rhétorique politique détonante. Marine Le Pen (RN) réclamait une « législation de guerre¹ », proposition à laquelle Éric Ciotti (LR) ne tarda pas à souscrire : « Notre pays ne peut plus se contenter des lois de la paix pour anéantir l'islamofascisme² », considéra-t-il. Quant à Bruno Retailleau (LR) il déclarait que « ce qu'il faut, c'est des armes, pas des larmes³ ! ».

Ce fut depuis l'extrême limite de l'état de droit, que nombre d'élus de la République en appelèrent aux valeurs de la République. Christian Estrosi (LR) suggéra que la République s'accommode de l'idée qu'il n'y ait « aucun droit pour les ennemis du droit⁴ ». Comme d'autres, conseillers de l'exécutif, s'autorisèrent à se demander « quel pacte la société est-elle prête à faire avec l'arbitraire⁵ ? ».

L'agitation des débats redoubla lorsque Jean-Michel Blanquer (LREM), ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, reprit l'une des antennes présidentielles pour le moins corrosive. Quelques mois auparavant, ce dernier avait jugé que

le monde universitaire a été coupable. Il a encouragé l'ethnicisation de la question sociale en pensant que c'était un bon filon. Or, le débouché ne peut être que sécessionniste. Cela revient à casser la République en deux⁶.

Associant certaines « traditions universitaires » à des mouvements de pensée qui se situeraient « hors de la République⁷ », le ministre renchérit en reprochant aux thèses intersectionnelles, causes, selon ce dernier, de l'ethnicisation de la question sociale, leur « convergence avec les intérêts islamistes ». Il fit de ces dernières « une idéologie qui,

- 1 Charles Sapin, « Islamisme : Marine Le Pen réclame une "législation de guerre" », *Le Figaro*, 19/10/2020.
- 2 Olivier Faye, « Emmanuel Macron sous le feu roulant des crises », *Le Monde*, 31/10/2021.
- 3 Le 20 octobre 2020 à l'antenne de Sud Radio.
- 4 Christophe Ayad, Marie-Béatrice Baudet, « Christian Estrosi après l'attentat de Nice : "Aucun droit pour les ennemis du droit" », *Le Monde*, 01-02/11/21.
- 5 Propos tenu sous couvert d'anonymat rapporté par Olivier Faye. Olivier Faye, « Emmanuel Macron sous le feu roulant des crises », *Le Monde*, 31/10/2021.
- 6 Françoise Fressoz, Cédric Pietralunga, « Après le déconfinement, l'Élysée craint un vent de révolte : "Il ne faut pas perdre la jeunesse" », [https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/06/10/il-ne-faut-pas-perdre-la-jeunesse-l-elysee-craint-un-vent-de-revolte_6042430_823448.html].
- 7 Discours du Président de la République sur le thème de la lutte contre les séparatismes, le 02 octobre 2020. L'attention publique se portait alors sur le déboulonnage des statues publiques qui eut lieu dans le sillage de l'émoi international que provoqua la mort de George Floyd et du mouvement *Black Lives Matter*.

- 8 Le 22 octobre 2020 sur Europe 1.
- 9 « D'une façon générale, les enjeux intellectuels et culturels sont extrêmement importants, car ils sont le soubassement de tout ce dont nous discutons ensemble ce matin : sans cette base, et si l'on n'y prend garde, il y a toute une série de fausses idées, de fausses approches, voire de projets antirépublicains qui peuvent s'insinuer dans la vie nationale, notamment au travers de l'éducation. Mission d'information sur l'émergence et l'évolution des différentes formes de racisme et les réponses à y apporter ». Audition de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, 01/10/2020, compte rendu n° 35. [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/racisme/l15racisme2021035_compte-rendu].
- 10 Sarah Belouezzane, Olivier Faye, Abel Mestre, Sylvia Zappi, « Emmanuel Macron empêtré dans le débat sur l'«islamo-gauchisme» », *Le Monde*, 22/02/2021.
- 11 Néologisme né sous la plume de Pierre-André Taguieff et censé décrire une convergence d'intérêts militants entre une extrême gauche anti-impérialiste pro-palestinienne et l'islamisme. Pierre-André Taguieff, *La nouvelle judéophobie*, Paris, Mille et une nuits, 2002.
- 12 Collectif, « Sur les dérives islamistes, ce qui nous menace, c'est la persistance du déni », *Le Monde*, 01-02/11/2020. Les mêmes y reviennent quatre mois plus tard dans une tribune signée, entre autres, par Alain Ehrenberg, Luc Ferry, Nathalie Heinich, Gilles Kepel, Jacques Juliard, Catherine Kintzler, Pierre Nora, Pierre-André Taguieff... Collectif, « Protéger l'université contre le dévoiement militant », *Le Monde*, 24/02/2021. Entre temps, le 25 novembre 2020, Julien Aubert (LR) et Damien Abad

ensuite, de loin en loin mène au pire⁸ ». Pis encore, des « idéologies antirépublicaines⁹ ». De sorte, ajouta le ministre, sur une chaîne de télévision privée, que « ce serait vraiment ne pas regarder la vérité en face que de ne pas voir que l'université, les services publics, des associations sont touchés par l'islamisme aidé parfois par les gauchistes¹⁰ ». Une centaine d'universitaires et d'intellectuels finirent par préciser les contours de la menace. Dans une tribune publiée dans *Le Monde*, ils dénoncèrent *queer studies*, *post colonial studies*, *gender studies* et islamo-gauchisme¹¹ comme un tout plongé dans un univers porté par la « culpabilité postcoloniale », la « haine du christianisme et du catholicisme », une « idéalisation des musulmans » comme « prolétariat de substitution¹² ». Bref, en conclut Gérard Darmanin, « dans certaines facultés, il existe cette incursion de l'«islamo-gauchisme¹³» ».

Dans cette atmosphère survoltée, l'examen parlementaire du projet de loi confortant le respect des principes de la République prit une tournure singulière. S'il fut question, comme le souligna le Premier ministre, de faire de ces textes « des armes » (répondait-il à Bruno-Retaillau ?) pour lutter contre « des dérives » (faisait-il référence à celles de l'université et d'une part des intellectuels ?), des « attaques » (terroristes, bien sûr) et « nous renforcer » en « réaffirmant nos valeurs¹⁴ » ; le débat public, à propos de ces valeurs, fut rattrapé et littéralement submergé par une discussion à propos des valeurs de la République. Il affleura dès lors la crête d'une controverse plus ancienne qui traverse la société française comme une véritable lame de fond. De l'affaire du tchador à Creil, en 1989, dans le sillage de laquelle nombre d'intellectuels appelèrent à ne pas « capituler » face aux « appartenances¹⁵ », au refus d'une lycéenne de suivre ses cours de gymnastique sans son foulard en 1993, duquel découla la circulaire dite « Bayrou » du 20 septembre 1994, jusqu'à la loi sur les signes religieux dans les écoles publiques de 2004¹⁶. Entre temps, quelque chose avait pourtant changé. Un rapport plus tendu à un ensemble de valeurs censées être communes s'était fait jour. Le débat qui porta initialement sur la compatibilité entre droit à la différence et laïcité se mua en une discussion sur l'exigence de ressemblance et de conformation au sein du « projet national » et du « projet républicain », l'un et l'autre confondus, par la neutralisation de toutes formes de différences¹⁷, pour aboutir à l'actuel projet de loi confortant le respect des principes de la République¹⁸.

C'est dans ce contexte, que le politiste Laurent Bouvet nomme « républicanisme du commun », tout à la fois pragmatique et pédagogie des valeurs de la République¹⁹ – que d'autres inscrivent dans une « laïcité de combat²⁰ » – que la culture et les arts seront tôt au tard appelés à soutenir des politiques publiques universalistes dans leur lutte contre l'« insécurité culturelle²¹ ». Et ce sont précisément ces fonctions qui seront alors espérées du champ culturel et artistique, tout comme le rôle que ses acteurs auront à jouer, qui nous questionnent²².

Face à cette insécurité culturelle due à l'avènement de l'intérieur même de la modernité ou du champ social de formes de « modernités anti-modernes », les mondes artistiques et culturels peuvent en effet être l'un des secteurs du champ social à partir duquel reprendre

ou mener la lutte contre cette nature perverse. Ils seraient alors l'un des théâtres d'opération (du point de vue du sensible), comme peuvent l'être l'école (du point de vue du savoir) et l'université (du point de vue de la science et des humanités), sur lequel remobiliser le sujet dans ce combat au nom des valeurs.

L'art et la médiation culturelle des arts, comme mode d'instauration d'un rapport signifiant aux valeurs, peuvent prétendre à ce travail de (re)mobilisation du sujet. L'un et l'autre ont depuis longtemps fait leurs preuves comme régimes de compréhension du monde, des valeurs qui en constituent les coordonnées et passé lesquelles ce n'est plus le monde. De Platon à Luc Ferry, en passant par Alain Finkielkraut, toute une épistémologie invite à penser l'art et le rapport à l'art comme des moyens efficaces de retrouver le sens du monde et de réduire le ressentiment qui découle de son incompréhension. Puisque le pouvoir d'interprétation qui s'en dégage est à même d'aiguiser la faculté de juger, c'est-à-dire de discernement, propre au sujet de raison. Ce qui revient à présumer qu'au plus les arts et le rapport à l'art favorisent l'accès au sens, au signifié, à la vérité, au plus l'incertitude ontologique inhérente au sujet s'amenuise.

Faire des arts et du rapport à l'art une manière de retrouver le sens du monde, d'en apercevoir et d'en déchiffrer les valeurs, ce serait ainsi accompagner le sujet à faire face au sentiment de répétition de l'histoire (redite du terrorisme et des guerres, déjà-vu des épidémies, reproduction de la précarisation et des inégalités sociales, récurrence des violences ordinaires, etc.) ou de sortie de l'histoire politique (substitution du paradigme du choc des civilisations à celui de l'opposition Est/Ouest), économique (mutation du capitalisme industriel (inter)national en capitalisme financier globalisé)... Ce serait aussi enrayer le sentiment d'un « jour sans fin », accentué, certes, par l'expérience du confinement, mais également lié à l'amenuisement de la séparation entre vie publique et vie privée (due, entre autres, à la prégnance des technologies existentielles en tous genres) tout autant qu'entre vie professionnelle et vie privée (par la généralisation du télétravail, par exemple).

Les lieux culturels pourraient ainsi devenir des enceintes armées culturellement. C'est-à-dire des lieux de refondation des valeurs comme origine partagée. Par l'art, le sujet s'y réconcilierait avec des valeurs qui ont été à l'origine d'aspirations collectives et qui lui permettraient de renouer avec un destin commun. L'art et le rapport à l'art joueraient alors pleinement leur fonction de résilience individuelle et collective. Ils assureraient au sujet de retrouver le sens de l'être dans un monde et au cœur d'une époque qui ne constituent plus pour lui que des habitats fracturés par la prolifération et l'intrusions de cultures aussi multiples que variées.

Cette urgence de retrouver le chemin d'un être commun se révèle d'autant plus grande qu'à ce sentiment de dépossession ou de déchéance s'ajoute, comme le redoutent certains, le penchant moderne du sujet, devenu un être-jeté-là, à se décharger ou à s'apaiser de son inquiétude viscérale face au néant de la culture. Tant il se vouerait à des cultures prêtes à l'intégrer à leurs histoires respectives, à leurs mémoires, à leurs productions collectives, etc. ou qu'il se soumettrait à la technique (réseaux sociaux, etc.) et à la médiocrité de l'opinion publique (*fake news*, etc.) qu'elle façonne.

(LR) demandèrent la mise en place d'une mission d'information sur les « dérives idéologiques dans les milieux universitaires ». Rappelons encore qu'en 2015, déjà, Manuel Valls, alors Premier ministre, dénonça ce qu'il associait à « des excuses ou des explications culturelles ou sociologiques ».

- 13 Sylvia Zappi, Mariama Darame, Olivier Faye, Soazig Le Nevé, « "Islamogauchisme" : Frédérique Vidal suscite un tollé dans le monde universitaire et un malaise au sein de la majorité », *Le Monde*, 18/02/2021. Une conclusion pour le moins surprenante tant il s'avère que la morphologie sociale des djihadistes français correspond au portrait de jeunes, issus des quartiers défavorisés, socialement précaires et liés à l'immigration alors que les classes populaires (dont ces jeunes djihadistes représentent 2 à 3%) pèsent à peine plus de 10% des effectifs étudiants (13% en Licence, 10% en master et 6% en Doctorat). Hakim El Karoui, Benjamin Hodayé, *Les Militants du djihad. Portrait d'une génération*, Paris, Fayard, 2021. Concernant les données au sujet de l'origine sociale des étudiants, cf. [<https://www.inegalites.fr/Les-milieux-populaires-largement-sous-representes-dans-l-enseignement-superieur>]
- 14 Jean Castex : « Nous sommes face à un ennemi qui s'attaque à nos valeurs », *Le Monde*, 10/12/21.
- 15 Élisabeth Badinter, Régis Debray, Alain Finkielkraut, Élisabeth de Fontenay, Catherine Kintzler « Profs ne capitulons pas ! », *Le Nouvel Observateur*, 02/11/1989.
- 16 [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006524456/2021-03-23].
- 17 [<https://www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/documents-laicite/document-3.pdf>].
- 18 Projet adopté en première lecture par

l'Assemblée nationale le 16/02/2021. Rappelons que c'est dans ce même contexte que l'examen en procédure accélérée du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) au Sénat conduit, dans la nuit du 28 au 29/10/2020, à l'adoption d'un amendement, proposé par la sénatrice (LR) Laure Darcos, qui précisait que l'exercice des libertés académiques, c'est-à-dire des activités d'enseignement et de recherche, doit se faire « dans le respect des valeurs de la République ». Il fut finalement reformulé et neutralisé. [https://www.senat.fr/amendements/2020-2021/52/Amdt_234.html].

- 19 Laurent Bouvet, « Pour un républicanisme du "commun" », *Le Débat*, no 186, vol. 4, 2015, p. 159-165.
- 20 À l'instar, par exemple, de Marcel Gauchet. Joël Cossardeaux, Étienne Lefebvre, « Nous allons devoir revenir à une laïcité de combat », *Les Échos*, 24/08/2016.
- 21 [https://www.liberation.fr/societe/2015/02/11/nous-sommes-dans-le-deni-de-l-insecurite-culturelle_1200428/]; Laurent Bouvet, « L'insécurité culturelle est réelle », *Le Monde*, 05/02/2015. Laurent Bouvet, *L'insécurité culturelle*, Paris, Fayard, 2015.
- 22 Notons d'ailleurs qu'il est d'ores et déjà possible de trouver des appels à projets à destination, entre autres, du secteur culturel et artistique qui s'inscrivent dans cette dynamique d'affirmation des valeurs de la République. La Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Cher lançait dès le mois d'août 2021 un appel à projets spécifique relatif à la citoyenneté et aux valeurs de la République. [<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/Appels-d-offres-Appels-a-projets/Appel-a-projet-Citoyennete-et>

En somme, l'art et le rapport à l'art pourraient faire en sorte que le sujet n'entretienne plus à lui-même un rapport voué à une vie inauthentique dans un monde devenu inintelligible. En redécouvrant un mode de présence à soi suffisamment authentique, le sujet ne serait plus tenté de s'adonner à des intentionnalités subordonnées aux instances et aux autorités de l'opinion communautaire. Il s'apparaîtrait à lui-même comme être commun.

Dès lors, comment faire des arts et du rapport à l'art des moyens de retrouver le sens du monde et de l'être ? Tout simplement en comptant sur leur capacité à libérer le sujet du pouvoir du bon sens et de l'opinion, du *On*, de la multitude des *On*, pour qu'il puisse faire l'épreuve d'un « pouvoir-être authentique » orienté vers des valeurs supérieures. C'est à cela que peuvent servir les arts et le rapport à l'art. À dévoiler ces valeurs communes qui ne sont plus immédiatement perceptibles et qui doivent pourtant apparaître au sujet pour lui permettre de réinvestir son *Dasein* à partir d'un idéal et lui servir d'aspiration.

De sorte que le sujet, en présence d'une réalisation artistique, pourrait se libérer d'une somme d'*a priori* sur ce qu'il voit, entend, lit ou vit. Il se mettrait alors à penser que si « *ceci est...* » en même temps que « *ceci n'est pas...* », ou, plus précisément que *ceci est plus* qu'il n'y paraît, une sorte de « je ne sais quoi » éminent. Une ouverture – allégorique ? métaphorique ? métonymique ? synecdochique ? – vers une éminence absolue, qui ne se réfère à rien d'autre qu'à elle-même (comme dans son universalité) et qui se propose, en même temps, comme une ouverture sur un être commun. Le sujet en déduirait que cette réalisation artistique, qui est en même temps qu'elle est plus qu'elle n'est, pourra *faire ceci* – demeurer prisonnière de ses apparences – et, simultanément, *aussi faire cela* : introduire le sujet à la plénitude de l'essence de l'être commun authentique. L'être républicain.

Ce n'est qu'à l'issue d'un tel cheminement que le sujet percevra dans l'art une possibilité d'être délivré de toutes ses appartenances adventices et de n'être plus qu'un être qui se comporte en toute authenticité face à l'être : à savoir, un être historial. Cet être qui s'accomplit dans cet acte même de s'étendre, à chaque instant de ce qui naît et meurt de lui, vers des valeurs qui constituent le commun. Ce qui est craint, en effet, à savoir, l'impossibilité du sujet de trouver une autorité morale supérieure, donc commune²³, se résolvant dans une sorte de méta-éthique du courage²⁴.

S'ils accompagnent le sujet à retrouver le sens du monde et de l'être, les arts et le rapport à l'art peuvent également lui permettre de retrouver le sens des valeurs. C'est vraisemblablement à un tel pouvoir de séduction qu'Emmanuel Macron fait référence quand il espère « faire aimer la République en démontrant qu'elle peut permettre à chacun de construire sa vie » en faisant « à nouveau entrer la République dans le concret des vies en déployant partout une offre éducative, culturelle et sportive républicaine de qualité²⁵ ». En se rapprochant du sens des valeurs communes, le sujet résisterait ainsi à toutes les formes de « contre société²⁶ » (fascismes, complotismes, conspirationnismes, fondamentalismes, populismes, intégrismes...), tout autant qu'il se détournerait des idéologies qu'elles diffusent en recourant à quelques valeurs refuges pour s'acculturer à la culture commune.

Là encore, semble-t-il, les arts et le rapport à l'art permettraient au sujet de défier les interprétations corrompues et aliénantes qui maintiennent son existence dans un état d'assoupissement. Libéré par cette tâche interprétative, le sujet retrouverait alors le sens des valeurs communes, se les approprierait comme une manière d'habiter le monde. C'est toute la force de l'art et du rapport à l'art, de pouvoir nommer les choses en ce qu'elles sont, dans leur essence ou leur valeur, mais aussi de concilier les valeurs avec le temps et la vie.

Si ce cheminement vers une origine commune compte pour le sujet – puisqu'il le conduit aux valeurs qui constituent le fond de l'être commun idéal –, le retour depuis cette origine vers le réel importe plus encore. En installant ces valeurs communes comme un monde primordial ou originaire au cœur du réel, les arts et le rapport à l'art lui donnent le goût d'un possible destin historique. Ils sont donc moins de simples moyens de retrouver le sens du monde, de l'être et des valeurs, que la manifestation de la vérité même. Ils forment la terre à travers laquelle un monde de valeurs (inapparentes, recouvertes, dissimulées, inintelligibles, invisibles, voilées, détournées, oubliées... par des modernités perverses) s'ouvre et se propose comme une possible culture commune. De ce point de vue, la mission des arts et de la médiation culturelle est historique. Elle permet au sujet de passer un pacte avec les valeurs communes comme origine, principe et fin de son être.

Ce qu'induit cette idée de s'emparer des visibilitées, des énonciations, des audibilités, tout comme du rapport à celles-ci, pour en faire des voies d'accès aux valeurs communes, un savoir des valeurs, c'est la mobilisation du champ culturel comme infrastructure d'une idéologie d'État. La question se pose dès lors de savoir comment les acteurs du champ culturel peuvent conforter les principes de la République, c'est-à-dire lutter contre le séparatisme dans le domaine culturel. C'est en s'appuyant sur l'art et le rapport à l'art, pourrions-nous répondre, comme forme de connaissance des valeurs communes (savoir), celles réputées républicaines, s'entend, que le champ culturel s'imposera comme un moyen de contrôle efficace (pouvoir) des subjectivités (sujet). Les établissements et les acteurs culturels conforteront alors un dispositif d'affirmation des valeurs de la République dans lequel l'École (savoir) et l'Université (humanités, science et technologies) sont tout autant attendues. La consolidation des politiques publiques, qui en découlerait en matière de confortement des principes républicains, ajouterait ainsi un état d'urgence culturelle, voire intellectuel et, pourquoi pas, académique, aux états d'urgence sécuritaire et sanitaire.

Alors, la France sera peut-être parvenue à redonner un « horizon d'espérance métaphysique » au sujet en suscitant une « révolution spirituelle » plutôt que politique²⁷. Et peut-être aussi en ayant refondé une communauté pathétique²⁸ que les arts et le rapport à l'art feront dialoguer si ce n'est avec la République, du moins avec ses valeurs. Amener les arts et le rapport à l'art à l'endroit d'un dialogue avec l'au-delà des valeurs, avec les divinités de la République, les aura alors rétablis comme lieu de la pensée, des Lumières, tout en ayant vaincu la barbarie qui s'en était emparée²⁹.

Toutefois, l'art et le rapport à l'art ne sont-ils que pensée ? Et, pensée de quoi ? De qui ? Sur quoi ?

valeurs-de-la-Republique]. Tandis que la Direction de la politique de la ville de la municipalité d'Aix-en-Provence faisait du développement de la réflexion et de l'appropriation par les jeunes des valeurs de la République l'un de ses objectifs opérationnels.

- 23 D'où la critique de plus en plus systématique des théories de Gilles Deleuze et de Félix Guattari, comme penseurs des identités minoritaires (alors qu'ils pensent par le « mineur »), et de Michel Foucault comme étant à l'origine d'une remise en cause de la vérité et du sujet, alors que sa philosophie critique nous semble plutôt mettre à jour l'intrication toujours renouvelée entre archéologie du savoir et généalogie du pouvoir. John Farrell, *Paranoia and Modernity : Cervantes to Rousseau*, Ithaca, Cornell University Press, 2006.
- 24 C'est, entre autres, l'une des thèses de Cynthia Fleury. Cynthia Fleury, *La fin du courage*, Paris, Fayard, 2010.
- 25 Discours du Président de la République sur le thème de la lutte contre les séparatismes, le 02/10/2020.
- 26 *Id.*
- 27 Abdennour Bidar, « Nous ne pouvons pas faire l'économie du spirituel », *Le Monde*, 19/01/2021.
- 28 Henri Michel, *Phénoménologie matérielle*, Paris, PUF, 1990.
- 29 Ce à quoi Alain Finkielkraut exhortait déjà les thuriféraires de la démocratie culturelle. Alain Finkielkraut, *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1987.

30 Eu égard à des actes de terrorisme, Christian Estrosi évoquait : « la déchéance de la nationalité, la suppression du droit d'asile, l'assouplissement des restrictions de la CNIL pour favoriser la surveillance. Peut-être en viendrons-nous à poser la question de la pénalisation des arts et de la culture ». Christophe Ayad, Marie-Béatrice Baudet, « Christian Estrosi après l'attentat de Nice : "Aucun droit pour les ennemis du droit" », *Le Monde*, 01-02/11/21.

31 Friedrich Nietzsche, *L'Antéchrist* suivi de *Ecce Homo* (1896/1888), Paris, Gallimard, 1990, p. 57.

À trop vouloir faire des arts et du rapport à l'art une axiologie des valeurs morales, le champ culturel ne risque-t-il pas de simplement stimuler l'érection de certaines valeurs face à d'autres et de manière à les renvoyer dos-à-dos ?

De fait, une politique orientée vers les valeurs accroîtrait la frontalité plus qu'elle ne l'amenuiserait. À trop promouvoir un « nous » recentré sur un monde de valeurs communes, tous les « eux », les « ils » et les « autres » n'auraient choix que de se vivre comme des déclassés. Puis, que faire des arts et des types de rapport à l'art qui seraient jugés hors de la pensée, au même rang que d'autres barbaries ? Que faire, en effet, des arts et des types de rapports à l'art qui remettent en cause valeurs et symboles de la République, les critiquent, les interrogent ? Peut-être en viendrons-nous à les considérer comme des ennemis de l'intérieur, comme une forme de « sabotage de l'intérieur³⁰ », qui justifie la pire et encourage toutes les dérives.

Lutter contre la frontalité de certaines valeurs en faisant des arts et du rapport à l'art un principe d'affirmation des valeurs risquerait de (re)créer de la binarité. Comme le suggéra Friedrich Nietzsche,

quand on place le centre de gravité de la vie non plus dans la vie, mais dans l'au-delà – dans le néant – on enlève du même coup tout centre de gravité à la vie³¹.

C'est-à-dire qu'une telle politique conduirait à faire des arts et du rapport à l'art l'opposé de l'amour du monde en coupant la subjectivité du réel. Mais aussi en coupant le corps du réel. Car, sur le plan esthétique, tourner l'art vers les valeurs, c'est faire en sorte que l'art ne frappe que l'esprit. Et que ce dernier exerce son ascendant sur le corps en le coupant du réel tout en s'en tenant lui-même à distance. Or qu'est-ce que le corps sans réel ? Qu'est-ce qu'une perception du monde, de soi, de l'autre, une subjectivité qui ne se découvre pas et ne se vit pas dans son propre engagement dans le réel, dans sa propre présence au monde ou sa propre effectivité ? Ce serait une subjectivité encore plus vulnérable à la morale, et donc aux morales, là où, précisément, les politiques culturelles semblent être espérées à l'endroit d'un renforcement face aux idéologies perverses. De surcroît, faire des arts ou du rapport à l'art une morale ce serait les établir dans une fonction pédagogique. Or, pour survivre et s'adapter à la contraction des politiques culturelles, le champ culturel n'a eu d'autres choix que de s'acculturer aux pratiques et aux valeurs du marché : à savoir, la marchandisation, la commercialisation, la rentabilisation, la communication, etc. Ce qui signifie qu'artistes et acteurs culturels devront tout à la fois répondre aux exigences du marché et à celles d'une morale maximaliste. Alors, le champ culturel aura fait de la morale républicaine le fondement de son esprit capitaliste. Dans un cas comme dans l'autre, les arts et le rapport à l'art seront devenus une manière d'adapter les individus aux valeurs, de les sélectionner et de les mettre en concurrence du point de vue des valeurs morales et du marché. C'est ce qui nous fait dire que le champ culturel se trouve pris dans un double chassé-croisé. Une sorte de glissement axiomatique, d'une part, qui a aligné le champ culturel sur les valeurs de la République là où il était l'un des champs d'application réelle des valeurs démocratiques.

Une mutation structurale des champs politique et social, d'autre part, qui a vu la question identitaire se substituer à la question sociale, tandis qu'ils se réorganisaient en fonction de valeurs et de principes plutôt que de classes sociales et de rapports réels. *In fine*, le plus grand bénéfice d'un corps coupé du réel se trouve certainement dans le fait de n'avoir plus qu'un réel sans corps à contrôler.

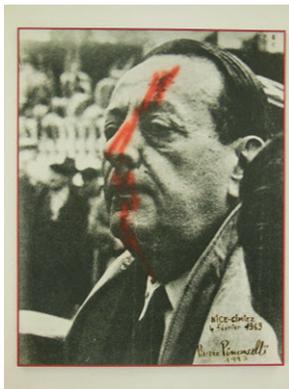
Nous comprenons bien en quoi cette mobilisation des arts et du rapport à l'art semble s'imposer comme une manière de retrouver le chemin de l'être (du monde, de l'être et des valeurs). Pour autant, ce retour aux valeurs comme origine d'une aspiration commune ne contribue-t-il pas à reproduire le problème (accentuer le refus du réel en coupant la subjectivité du réel) plus qu'il ne le résout ? De sorte qu'à la déréalisation de la subjectivité s'ajouterait une néantisation du réel au nom des valeurs.

Ce que dissimule un tel usage des arts et du rapport à l'art, comme de l'École et de l'Université, c'est l'impossibilité du politique et des instances de la vie politique à subsumer les forces sociales et la vie politique en une manière réelle et effective de faire société. Quant à ce sur quoi cette mobilisation des arts et de la culture fait l'impasse, c'est l'impossibilité de penser le champ artistique et culturel, tout comme l'École ou l'Université, comme le lieu d'un exercice critique de la raison sans, pour autant, que cette faculté de juger ne soit nécessairement une manière pour le sujet de se reconnaître dans un sens commun. Que les institutions de la République reposent sur la représentation ne doit pas être confondu avec une politique qui ferait des lieux culturels, comme des écoles ou des universités, l'infrastructure d'un espace public structuré par la représentation des valeurs de la République. Sauf à accepter l'idée que le maintien de l'ordre représentatif ou symbolique de la République ne devienne un auxiliaire du maintien de l'ordre républicain.

À ce titre, si proclamer que « la République n'effacera aucune trace ni aucun nom de son Histoire », que « la République ne déboulonnera pas de statue³² » est un point de vue qui peut s'entendre ; associer le déboulonnage de statue à du « communautarisme », à une « réécriture haineuse ou fausse du passé », à un « combat [...] récupéré par les séparatistes », semble installer une certaine confusion. Y a-t-il plus grand déboulonneur de statues en tous genres que les arts ? Nombre de réalisations artistiques, voire d'œuvres consacrées, ne portent-elles pas le fer contre les injustices en tous genres – désormais également définies comme intersectionnelles, post coloniales, de genre... et, plus largement, liées à toutes les formes de lutte contre l'unidimensionnalisation de la subjectivité, l'irréversibilité du capitalisme, l'usage sécuritaire des technosciences, l'inéluctabilité de la catastrophe écologique, etc. – en renversant au passage valeurs, principes et symboles. N'est pas le cas d'Aimé Césaire à Édouard Glissant, d'Arthur Rimbaud à Louis Aragon ? Lorsque Pierre Pinoncelli déverse une poche de sang sur André Malraux et qu'il en tire son « Attentat culturel » (1969), que Gérard Fromanger ensanglante le drapeau français (1970) ou que Julien Blaine occupe des socles de statues abandonnés, n'y a-t-il pas atteinte aux valeurs de la République ?

32 [<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/06/14/adresse-aux-francais-14-juin-2020>]

Pierre Pinoncelli, *Attentat culturel
contre André Malraux*, 1969.
Photographie : © Loïs Simac.....



Gérard Fromanger,
Album Le Rouge, 1968-1970.....



33 Cristina Lucas, [<https://bavartdages.com/2015/04/16/cristina-lucas-la-liberte-raisonnee/>].

Et que faire des versions de La Marseillaise de Léo Ferré et de Serge Gainsbourg, ou encore de celle d'Oberkampf qui s'achève sur l'égorgement du Coq national dans une dernière invective : « Je hais les coqs ! » ? Plus récemment, comment interpréter, du point de vue du respect des principes de la République, la défiguration de la Marianne de Shepard Fairey tantôt affublée d'un œil crevé par un tir de flashball ou de larmes soutirées par la lecture de l'article 24 de la loi dite de sécurité globale ?

Et encore, comment se situer vis-à-vis de la vidéo de Cristina Lucas, *La liberté raisonnée*³³ (2015), qui détourne *La liberté guidant le peuple* pour mettre en scène une Marianne d'abord suivi par le peuple, puis rattrapée, pour finalement être lynchée par celui-ci ? Et quel avis se faire sur cette performance devenue un symbole des manifestations nationales des Gilets jaunes qui mit en scène des Mariannes façon Femen s'alignant nez-à-nez avec un cordon de CRS ?



Femen s'alignant nez-à-nez avec un cordon de CRS ?
Tous droits réservés



L'œuvre de Shepard Fairey a été détournée. La devise française « Liberté, Égalité, Fraternité » est devenue « Liberté, Égalité, FlashBall ».
AFP/Philippe LOPEZ, in *Le Parisien*, 19 janvier 2019.
Tous droits réservés



La fresque *Liberté, Égalité, Fraternité* d'Obey après une action des vandales à Paris, dans la nuit du 13 au 14 décembre.
Photographie : @envoi anonyme/Hiya! In *Connaissance des arts*, 16 décembre 2020.
Tous droits réservés

34 *Id.*

35 Ce fût, en substance, la position de Jacques Chirac lors de la publication des caricatures de Mahomet par *Charlie Hebdo*, « La liberté d'expression [déclara-t-il] doit s'exercer dans un esprit de responsabilité ». Puis, celle de Laurent Fabius ou celle de Manuel Valls, en 2012, lors de la publication d'une nouvelle série de caricatures de Mahomet. Le premier estimant qu'« il faut agir en responsabilité », le second que « chacun dans la société à sa part de responsabilité ». Actuellement, c'est Robert Le Gall, archevêque de Toulouse, qui juge qu'« on ne se moque pas impunément des religions » (France Bleu 30/10/2020), tandis qu'André Marceau, évêque de Nice, déclarait « la liberté d'expression est sacrée en France, mais que chacun s'assume (Nice Matin, 30/10/2020).

36 Comment nous étonner de cette supposée perte de l'être en commun qui sert de socle au discours politique alors même que le politique s'accommode d'une segmentation du social par le marchand (en publics cibles), par le politique (en électors), par le religieux (en communautés), etc.

37 Robert Filliou, *L'art est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art*, Québec, Éd. Interventions, 2003.

38 *The Economist*, dans son édition du 03/02/2021, épinglait la France comme démocratie « défaillante ».

De quelle manière l'État se montrera-t-il « intraitable³⁴ » face à toutes les formes de résistances, de luttes et de combats artistiques ? Puisque, pour ce faire, nombre de réalisations artistiques en passent nécessairement par la mise en perspective – la mise à mal – des valeurs et des symboles au nom desquels s'exprime la République, mais en dépit desquels nombre d'injustices se perpétuent, et qu'elles seront à ce titre éventuellement associées au « pire ». Est-ce pour autant la censure des arts qu'il faille redouter ? ou plutôt, comme nous venons de l'évoquer, leur rabatement sur la morale. Voire leur culpabilisation eu égard à la responsabilité à laquelle ils sont appelés vis-à-vis des valeurs qu'il leur reviendrait de mettre en partage. En bref, on ne censurera plus ! on appellera à la responsabilité. De sorte qu'au maintien de l'ordre Republicain et au maintien de l'ordre représentatif de la République s'ajoute le maintien de l'ordre moral³⁵.

D'une manière ou d'une autre, les valeurs de la République seront devenues opposables aux arts. Pis encore, le rapport à l'art se sera mué en une véritable instance de jugement moral. Ces valeurs finiront assurément par l'être, si s'installe cette idée que les arts et le rapport à l'art se doivent d'indexer le sens du monde, de l'être et des valeurs sur une logique de confortement du respect des principes de la République. Or, le spectateur n'est-il pas plutôt passible de l'art, littéralement tenu pour responsable, à l'endroit d'une incertitude qui s'exprimerait à l'égard du sens du monde, de l'être ou des valeurs ? N'est-ce pas, précisément, à l'instant même d'une fragilité des vérités apparentes que l'art attend le spectateur ? Si tel est le cas, l'art aurait moins à expliquer le monde, l'être ou les valeurs, qu'il n'aurait à interroger sur la nécessité de devoir les accepter tels qu'ils sont. Et le pénaliser à ce titre reviendrait à pénaliser le fait de ne pas accepter le monde tel qu'il est ou prétend être. Qui plus est, sans que ces valeurs, principes ou symboles n'aient fait l'objet d'une quelconque définition juridique, règlementaire ou conceptuelle, encore moins l'objet d'un consensus social.

Si tant est que le sujet, dans ses conditions actuelles (sociales, culturelles, politiques, économiques, etc.), ait un problème avec le réel, c'est le réel plutôt que les valeurs, qu'il faut transformer³⁶. C'est précisément à cela que l'art s'emploie d'ailleurs à chaque fois (et non depuis), du moins, que l'art « rend la vie plus intéressante que l'art³⁷ ». Mais en quoi, justement, l'art ou le rapport à l'art transforment-ils le réel ? Et, quel réel ?

En cela qu'ils peuvent permettre au sujet de reprendre possession de ses moyens de production subjective. Autrement dit, c'est la subjectivité, ce réel qu'ils transforment. Jusqu'à en devenir la condition même d'effectuation. Puisqu'ils s'imposent moins par ce qu'ils auraient à faire comprendre de la liberté que par les modes de libération qu'ils proposent au sujet vis-à-vis de tous les *a priori* axiologiques ou idéologiques qui lui servent de gangue. Ce qui pourrait sembler d'autant plus fondamental dans le contexte actuel d'effacement des débats parlementaires et des processus délibératifs au prétexte d'une nécessaire efficacité décisionnelle ; elle-même soumise et/ou acquise aux décisions du Conseil de défense et de sécurité nationale³⁸. Fondamental, disions-nous, car le rapport à l'art, comme condition d'un rapport que la société peut instaurer à elle-même, comme une

sorte d'extériorité intériorisée, est l'un des lieux d'usage collectif et critique de la raison. Mais aussi une des modalités du rapport de force nécessaire entre la subjectivité, le réel et nombre d'apparences. Et, encore, l'un des modes de connexion des esprits et des corps, de la pensée et de la vie, comme le sont la rue, les places publiques, la presse, l'université, l'école... et qui fait que les gouvernés sont plus que des assujettis accablés de devoirs, des êtres libres de droits.

C'est aussi de ses pratiques que les arts et le rapport à l'art incitent le sujet à reprendre possession. Car si l'art peut être une expression de la fraternité inspirée par les valeurs communes, il peut aussi participer d'une fraternité, comme le suggérait Gilles Deleuze, qui ne passe plus par le père. Ce qui conduirait à ré-envisager l'art comme un mode de fraternisation. Les arts seraient alors moins envisagés du point de vue de ce qu'ils ont à dire de la fraternité que pour les formes concrètes de commensalité ou d'hospitalité qu'ils inventent. À commencer par les manières dont les acteurs culturels repensent le champ culturel, leurs pratiques et ses établissements au prisme de projets plus collectifs et transversaux, d'économies plus durables et solidaires, plus intégrés et moins hostiles à leurs écosystèmes, plus sensibles aux *commons* et aux *undercommons*, aux droits culturels et à la démocratie partagée. Car à n'intervenir que sur la superstructure des valeurs, peu de cas est fait de la dégradation des infrastructures du champ culturel. Les politiques culturelles auront beau faire des lieux et des établissements culturels des modes de sublimation des pulsions en les asservissant à des principes de réalités (idéologie, production, consommation, enregistrement, etc.), elles ne les auront pas pour autant transformés en un écosystème existentiel à même d'engendrer des formes vitales de sensibilité, de pensée et d'existence.

Enfin, il ne s'aurait s'agir de faire des arts et du rapport à l'art seulement le résultat d'une plus grande égalité des parts de chacun dans la définition du sensible (principe de justice), comme le suggère Jacques Rancière. Mais, plus encore, de vivre les arts et le rapport à l'art avec plus de justesse (principe de justesse) ou plus de naturalité, c'est-à-dire du point de vue du vivant. C'est vraisemblablement ce qu'expérimentent toutes les formes de réalisations artistiques immersives, interactives, participatives, implicatives comme *arété* de l'art actuel³⁹. Mais encore faut-il qu'elles se fassent les conditions d'une sensibilité renouvelée. C'est-à-dire qu'elle ne se satisfassent plus d'une simple agrégation contextuelle. Alors, elles se manifesteront comme une forme d'appétence (fonction de curiosité), de critique (fonction réflexive) et de critique de la critique (fonction méta-réflexive), et, enfin, comme une manière de prendre soin de soi en faisant de l'art et du rapport à l'art un style de vie (fonction éthique). Quelque chose qui reste ! C'est ce que nous pourrions définir comme une expérimentation naturelle du réel subjectif.

En somme, au plus une société aspire à un art comme emblème de ses valeurs, en l'occurrence, comme mode d'affermissement des principes républicains, au moins elle peut en attendre une transformation objective de la subjectivité. C'est-à-dire une action qui libère chacun des niveaux de conscience du sujet de ce qui les enraye. Ou encore une manière de prendre soin de soi, et de se gouverner soi par soi.



39 Bien que cette *arété* participative de l'art – qui, rappelons-le, trouve ses origines au moment de la révolution Russe, lorsqu'il fût question d'inventer des types de réalisations artistiques et des formes de rapport à l'art qui relève de la participation au changement plutôt que de la pratique de la culture actuelle – ait encore à éviter de se limiter à un simple mode agrégatif. Ce qui en ferait le symbole d'un *art avec tous* après que l'art a été tantôt *art pour tous*, *art de tous*, et même *art pour chacun*.

Cela étant dit, si personne ne s'élèvera contre les valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité, il paraît évident que l'idée même de « respect des principes de la République » est en droit d'interroger. En tous cas, en matière d'art et de rapport à l'art. Qui pourrait, en effet, garantir que les interprétations à venir de ces valeurs, par des gouvernements qui se succéderont et pourront les charger d'un sens inédit, et, pourquoi pas, régressif et arbitraire, équivaudront à celle qui prévaut actuellement. Développer des performances impromptues dans l'espace public, occuper des théâtres, empêcher des festivals d'Avignon ou d'ailleurs seront-elles prochainement des actions anti-républicaines ? Nul ne peut le prédire.

certains regards

Cahiers dramaturgiques

Préface

YANNICK BUTEL La frontalité ou « l'effet Méduse »

dramaturgie L'Enjeu

Arnaud MAÏSETTI La mort en face, ou le chemin de la Méduse
À propos du *Jardin des Reliques* de Patrick Kerman

dossier La voix est libre

Arnaud MAÏSETTI La frontalité est un passage obligé, un cheminement intime
Entretien avec Hala Moughanie

critiques Lecteurs/spectateurs

Robert BONAMY Nazim Djemaï, les bandes d'*a-mateurs*. En hommage à Nazim Djemaï, 1977-2021

Isabelle ALZIEU Front, face, façade

Christine DOUXAMI Le folklore luso-brésilien : la non-frontalité, résurgence du dionysiaque
ou source d'inspiration créatrice et démocratique ?

Louis DIEUZAYDE Devant l'acteur. La frontalité en question

Anyssa KAPELUSZ Comme un « coup de tête ». Paradoxes de la frontalité au théâtre

Gilles SUZANNE Aux arts etc., ou la médiation culturelle

Yannick BUTEL « Tourner autour des œuvres » ou le devenir garde-flou...

arts de la scène La librairie

Laure CIOSI Des dispositifs frontaux aux dispositifs génératifs d'émancipation
et de sens commun en médiation culturelle des arts
À propos de *Réactiver le sens commun. Lecture de Whitehead
en temps de débâcle* d'Isabelle Stengers

Espace sonore Pièce audiophonique

En raison des dispositifs sanitaires mis en place pendant
la COVID, il n'a pas été possible de réaliser, exceptionnellement,
et pour ce numéro 11 d'*Incertains Regards*, un enregistrement audiophonique.